Serenn CONSEIL

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE & SANTÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME DE FORMATION

RÉFÉRENTS
RISQUES PSYCHOSOCIAUX

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FORMATION

Les référents RPS volontaires interviennent au plus près des équipes et sont représentatifs de la diversité des métiers et des situations de travail. Par leur proximité avec le terrain, ces référents peuvent plus facilement repérer les signaux faibles et forts, favoriser l'expression des difficultés liées au travail et contribuer à une action préventive le plus en amont possible.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Être capable d'alerter, de prévenir et d'agir afin de limiter les Risques Psychosociaux.

CONTENU

Objectif pédagogique n°1 (1/2 journée)

Définir les différents types de RPS, les causes, les atteintes à la santé et les conséquences organisationnelles

---

1. Lister les catégories de RPS

- Découvrir et définir les notions de Santé au travail et de de RPS
- Connaître les différents types de RPS

2. Repérer les facteurs de RPS et les atteintes à la santé, reconnues scientifiquement

- Découvrir les mécanismes du stress au travail
- Connaître et apprendre à repérer les facteurs à l'origine des différents types de RPS
- Repérer les causes organisationnelles, les pratiques managériales pathogènes, les effets et les atteintes à la santé

3. Identifier les RPS comme un risque professionnel

- Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS

Objectif pédagogique n°2 (1/2 journée)

Mettre en œuvre des actions de prévention agissant sur les facteurs de RPS

---

4. Identifier les acteurs de la prévention

- En interne
- En externe

5. Repérer les niveaux de prévention

- Définir les différents niveaux de prévention des risques professionnels
- Identifier des actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire

6. Identifier les actions de protection individuelle et leviers d'actions au quotidien

- Définir et évaluer les différents facteurs de protection individuels
- Découvrir des leviers d'action au quotidien pour prévenir les RPS

Objectif pédagogique n°3 (1/2 journée)

Le rôle du référent RPS – premier écoutant

---

7. Le rôle du référent RPS

- Définir les missions du référent : écoute, alerte, sensibilisation

8. Détecter les troubles le plus en amont possible

- Identifier les signaux d'alerte faibles
- Identifier les signaux d'alerte forts

9. Adopter la bonne posture

- Assurer la confidentialité
- Pratiquer l'écoute active et la Communication Non Violente (CNV)
- Comprendre le rôle des émotions
- Faire face à des situations difficiles

10. Éviter les pièges

- Comprendre les réactions inadaptées

Objectif pédagogique n°4 (1/2 journée)

Mener un entretien de prévention

---

9. Mener un entretien de prévention

- Comprendre le problème
- Identifier les émotions
- Identifier les stratégies

10. Cadrer l'échange

- Lieu
- Durée
- Objectifs recherchés

11. Orienter le salarié et alerter

- Identifier les personnes « ressources » et collaborer avec les autres acteurs
- Quand et comment alerter la direction
- Outils de documentation : rapports d'incidents, suivi des actions

PUBLIC

Salariés volontaires

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

EFFECTIF

4 à 12 participants maximum

LIEU ET DÉLAI D'ACCÈS

Cette formation peut être dispensée en intra ou en inter-entreprises.

Dans ce dernier cas, la formation aura lieu au sein des locaux de SERENN CONSEIL – bâtiment B – Pôle médical - 30, avenue É. Et M.Pinault, 35740 à Pacé (si effectif<6).
Ou
Au sein de l'espace de Coworking Le SPOT, situé, 22 rue Jean-Marie David, 35740 à Pacé (si effectif > 6).

Suite à la demande d'informations sur cette formation, le délai d'accès moyen à la formation se situe entre 1 à 3 mois.

METHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques : témoignages, animation et films (INRS) reflétant des situations de travail sources de RPS.
- Méthode participative : jeux de rôle, travaux de réflexion individuels ou en binôme permettant de s'approprier les notions évoquées.
- Supports pédagogiques : vidéos, documents pédagogiques, ressources documentaires

Méthodes d'évaluation :

- Evaluation à chaud réalisée à l'issue de la formation
- Bilans ponctuels réalisés par la formatrice auprès des participants après chaque axe de travail via des exercices

Approche déontologique :

- Certification INRS
- Adhésion aux valeurs du réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS
- Rôle d'acteur des participants
- Code de déontologie des psychologues

Précautions sociales :

- Les participants sont volontaires
- La constitution des groupes est garante de la liberté et de la protection de la parole des participants
- La formatrice garantit un centrage exclusif sur le travail ainsi que le respect de la confidentialité des échanges

Les participants définissent ensemble, au démarrage de la formation, une « Charte de Bon Fonctionnement ». Cette charte, garante du respect et de la libre expression de chacun, est affichée dans la salle de formation, elle est rappelée à chaque démarrage de session.

L'INTERVENANTE

Séverine ROBERT

Psychologue du travail et formatrice, Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP référencée auprès de la DREETS Bretagne), et certifiée Formatrice « S'initier à la prévention des Risques psychosociaux » par le réseau Assurance Maladie-Risques professionnels - INRS.

VALIDATION

A l'issue de la formation, nous remettons **une attestation de formation**.